

Image not found or type unknown



Séparation, expulsion et garde d'enfants

Par **Bibiche72**, le **15/01/2023** à **17:34**

Bonjour, rnMon conjoint veut me mettre à la porte.rnNous vivons dans sa maison il est le propriétaire. rnEn a t-il le droit malgré la trêve hivernale ? rnDe plus, il veut absolument une garde partagée pour notre fils, ce que je refuse étant donné qu'il n'en fait pas sa priorité, il a mieux à faire.... rnJe m'occupe de notre fils jour et nuit.rnJe suis en congé parental. rnNon seulement il ne s'occupe pas plus que ça de son fils, même s'il est malade, mais en plus, il exerce une pression psychologique sur ma fille de 9 ans, et l'a déjà mordu au visage.rnPuis je prétendre à une garde exclusive ?

Par **jodelariege**, le **15/01/2023** à **18:46**

bonsoirrnrvous pouvez demander mais c'est au final le juge aux affaires familiales qui décide dans l'interet des enfantsrnrnsi le pere demande la garde pratagée le JAF estimera que le pere fait sa priorité de son filsrnrnil faut aussi apporter des preuves de la violence du pere sur votre fille

Par **amajuris**, le **15/01/2023** à **20:54**

bonjour,rnrncomme vous utilisez le terme de conjoint qui est synonyme d'époux, pouvez-vous confirmer que vous êtes mariés ? rnrnsinon, êtes-vous pacsés ou concubins ?rnrnSalutations